



المركز المغربي للبحث والتأهيل
في تكنولوجيا المعلومات والاتصالات التربوية
Observatoire Marocain
de la Formation et de la Recherche
en TICE (OMaFoR-TICE)

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction des curricula

Pandémie COVID19

Continuité pédagogique

PROGRAMME D'APPUI

Parentalité - Adaptation de contenus - Soutien technique

Préscolaire - Education inclusive



Avec le soutien financier de :



PARTENARIAT
MONDIAL pour
L'ÉDUCATION

Avec le soutien technique de :

unicef

pour chaque enfant

I- Contexte

Dans le cadre de l'accompagnement des apprentissages et de la continuité pédagogique durant la phase du confinement dû à la pandémie du virus Covid19, les parents se trouvent en difficulté à accompagner leurs enfants au cours de la journée. De même les enfants et les enseignants sont confrontés pour la première fois à une transition brutale du mode d'enseignement en présentiel au mode distanciel, dans lequel on propose des sessions d'enseignement en ligne sous forme de capsules vidéo ou sous forme de cours tutorés. Les enfants en situation de handicap se trouvent dans une situation délicate surtout que le contenu présenté ne leur est pas adapté.

C'est dans ce contexte que l'UNICEF, en partenariat avec la direction des Curricula et l'Observatoire Marocain de la Formation et la Recherche en TICE (OMaFoR-TICE) élaborent un programme d'appui en matières de parentalité (préscolaire, éducation inclusive), d'adaptation de contenus scolaires et d'appui technique.

II- Objectifs du projet

Pour réussir cette continuité pédagogique, le plan d'appui lancé par l'UNICEF, avec ses partenaires, vise la réalisation des objectifs suivants :

- Adapter le contenu des disciplines arabe, français et mathématiques du livret de la 6^{ème} année du primaire, réalisé par le ministère dans le cadre de la continuité pédagogique, pour les 6 types de handicap ;
- Produire et diffuser 16 capsules vidéo pour la parentalité « préscolaire » et 8 capsules vidéo pour la parentalité « éducation inclusive »,
- Créer un espace de diffusion des ressources numériques libres en faveur des enfants en situation de handicap et des enseignants ;
- Assurer un accompagnement en ligne des enseignants par l'organisation des webinaires sur des thématiques en relation avec le préscolaire et l'éducation inclusive.

III- Axes du projet

Le projet « Programme d'appui pour la continuité pédagogique » est subdivisé en trois axes :

1- Adaptation des livrets scolaires, réalisés dans le cadre de la continuité pédagogique, aux Enfants en Situation de Handicap

Cet axe consiste à :

- Adapter le contenu de la discipline « mathématiques » du livret de la 6^{ème} année du primaire pour les 6 types de handicap ;
- Adapter le contenu de la discipline « Langue arabe » du livret de la 6^{ème} année du primaire pour les 6 types de handicap ;

- Adapter le contenu de la discipline « Langue française » du livret de la 6^{ème} année du primaire pour les 6 types de handicap

Basée sur le cadre référentiel de l'éducation inclusive et les différents guides liés à l'éducation inclusive, élaborés par la direction du curricula (en partenariat avec l'UNICEF) Juin 2019, l'adaptation des contenus du livret de la 6^{ème} année du primaire doit permettre aux enfants en situation de handicap de suivre et réviser des cours et de réaliser des exercices, pour une préparation optimale à l'examen certificatif de fin d'année scolaire.

L'adaptation des contenus du livret (Arabe, mathématiques et français) concerne les déficiences suivantes :

- Troubles du spectre de l'autisme
- Handicap mental
- Infirmité motrice cérébrale invalidante (IMC)
- Déficience auditive
- Troubles d'apprentissage
- Déficience visuelle

Les documents de l'adaptation du livret seront sous format numérique et/ou papier accompagnés de documents audio (pour la déficience visuelle) et vidéo langage des signes (pour la déficience auditive).

La mise en œuvre du programme d'adaptation des contenus du livret de la 6^{ème} année du primaire de la révision et l'évaluation, suivra les étapes suivantes :

- Etablir un calendrier des actions (MENFPESRS-UNICEF-OMaFoR) ;
- Organisation des rencontres virtuelles avec les équipes pour la présentation du projet, les attentes et la manière de procéder à la mise en œuvre dudit programme ;
- Constitution des équipes de travail (inspecteurs, enseignants, responsables administratifs au niveau des académies et des directions provinciales) : équipe de proposition des activités, équipe de scénarisation, équipe de validation, équipe technique de l'enregistrement-montage, équipe administrative (communication et logistique, suivi) ;
- Proposition d'un plan d'action dans les AREF ayant des ressources pour le projet ;
- Enregistrement-montage des documents audio et visuels pour les enfants à déficiences auditive et à déficience visuelle, que le Ministère n'a pas réalisés dans le cadre du projet de développement de ressources pour l'enseignement à distance lancé pour la continuité pédagogique ;
- Organisation des réunions virtuelles avec la direction des curricula et l'UNICEF pour validation des propositions (un comité d'experts pour la validation sera désigné) ;
- Impression des livrets et multiplication des documents audio-visuels.

2- Développement de capsules Vidéo (Parentalité « Préscolaire » et « Education Inclusive »)

Cet axe consiste à :

- Produire 16 capsules vidéo pour la parentalité « préscolaire » et 8 capsules vidéo pour la parentalité « éducation inclusive », à diffuser sur une chaîne de télévision, destinées aux parents en leur montrant comment aider leurs enfants surtout à réaliser les activités scolaires qu'on leur propose à la maison. Ces capsules vidéo peuvent aussi donner quelques conseils pour les parents pour adopter des comportements positifs envers leurs enfants ;
- Accompagner pédagogiquement l'équipe responsable de la réalisation des capsules en question ;
- Accompagner techniquement l'équipe responsable de l'enregistrement et le montage des vidéos.

Basées sur le cadre référentiel curriculaire du préscolaire, le guide pédagogique du préscolaire, le cadre référentiel de l'éducation inclusive et les différents guides de l'éducation inclusive, élaborés par la direction du curricula, et prenant en compte les productions des AREF dans ces domaines, les capsules vidéo de la parentalité « préscolaire » et « éducation inclusive » réalisées doivent viser le renforcement des capacités des parents à :

- Communiquer avec leurs enfants ;
- Savoir les activités d'éveil et scolaires destinées à leurs enfants ;
- Outiller les enfants par le matériel existant pour réaliser les activités pédagogiques proposées ;
- Aider les enfants à réaliser les activités pédagogiques ;
- Aider les enfants sur les différents niveaux durant cette phase de confinement ;

Ainsi, ces capsules vidéo devraient :

- Aborder, pour le préscolaire, des conseils et des scénarios destinées aux parents afin d'aider leurs enfants à réaliser les activités d'éveil et/ou ludiques qu'on leur propose à distance (raconter une histoire, faire un jeu ludoéducatif, faire des activités de coloriage, de lecture, de calcul ou activités sensori-motrices ...).
- Présenter, pour l'éducation inclusive, des conseils aux parents pour accompagner leurs enfants en situation de handicap et assurer la continuité pédagogique.
- Soutenir les parents à apporter soutien psychologique aux enfants : pour dépasser la tentative d'abandon, la peur de l'incompétence, l'impuissance...
- Soutenir les familles des enfants en situation de handicap pour se sentir mieux dans les rôles d'aidants.

La nature des capsules vidéo à produire est :

- Pour les capsules Vidéo Parentalité « Préscolaire »
 - ✓ Domaine pédagogique (inspecteurs et/ou éducatrices) : donner des directives aux parents pour faciliter la réalisation des activités scolaires proposées. **(13 capsules de 26 mn chacune, dans les composantes de base : langue arabe, langue française,**

mathématiques, activités scientifique, incluant les formes suivantes : raconter une histoire, faire un jeu ludoéducatif, faire des activités de coloriage, faire des activités de lecture, faire des activités de calcul, activités sensori-motrices).

- ✓ Domaine du soutien psychologique et psychosociologique (médecins, coaches, inspecteurs) : donner des conseils pour développer la compétence de communication et aider les parents à motiver leurs enfants et à mieux comprendre les caractéristiques des stades de croissance de cette étape de l'enfance. **(3 capsules de 26 mn chacune)**
- Pour les capsules Vidéo Parentalité « Education Inclusive »
 - ✓ Domaine pédagogique : formateurs en éducation inclusive (inspecteurs et/ou enseignants) : donner des directives aux parents pour faciliter la réalisation des activités scolaires proposées. **(6 capsules de 26 mn chacune)**
 - ✓ Domaine du soutien psychologique et psychosociologique (médecins, psychologues) : donner des conseils pour développer la compétence de communication et aider les parents à dépasser les sentiments défavorables, (l'incompétence, l'impuissance...) et par la suite pouvoir motiver leurs enfants en situation de Handicap pour assurer une continuité pédagogique. **(1 capsule de 26 mn)**
 - ✓ Domaine du soutien médical et paramédical (médecins, Orthophoniste, psychomotricien.ne) : Proposer des actions que les parents doivent entreprendre en faveur de leurs enfants, et les précautions à prendre afin de limiter les risques d'exposition au virus des personnes en situation de handicap, dont l'état de santé les rend plus fragiles et vulnérables aux complications de santé. **(1 capsule de 26 mn)**

La scénarisation des capsules vidéo « parentalité » doit :

- Tenir compte des messages et des consignes destinés aux parents pour aider les enfants à réaliser leurs activités à distance ;
- Proposer des actions que les parents doivent faire en faveur de leurs enfants, et les précautions à prendre ;
- Montrer aux parents comment motiver les enfants à suivre le cours à distance à travers la chaîne de télévision, ou la chaîne Youtube sur une tablette, un ordinateur ou un smartphone ;
- Rappeler le caractère indispensable de leur contribution à l'accompagnement de leur proche et leur proposer des mesures de soutien facilitant l'articulation entre leur vie professionnelle, leur vie personnelle et leur rôle d'aidant ;
- Tenir compte de la durée maximale de la vidéo en faisant une répartition adéquate pour ce temps. (La norme retenue pour les vidéos de la télévision est 26 mn).

La mise en œuvre du programme de la parentalité « préscolaire » et « éducation inclusive » nécessite les étapes suivantes :

- Etablir un calendrier des actions (MEN-UNICEF-OMaFoR) ;
- Organisation des rencontres virtuelles avec les équipes pour la présentation du projet, les attentes et la manière de procéder à la mise en œuvre dudit programme ;
- Constitution des équipes de travail (éducatrices, inspecteurs, enseignants, responsables administratifs au niveau des académies et des directions provinciales) : équipe de proposition des activités, équipe de scénarisation, équipe de validation, équipe technique de l'enregistrement-montage, équipe administrative (communication et logistique, suivi) ;
- Proposition des scénarios pour les capsules ;
- Elaboration du programme de l'enregistrement-montage ;
- Organisation des réunions virtuelles avec la direction des curricula et l'UNICEF pour Validation des propositions de cours ;
- Enregistrement-montage (capsules vidéo pour les parents)
- Dépôts des vidéos dans la chaîne pour validation définitive ;
- Elaboration d'un programme de diffusion des capsules
- Diffusion des capsules vidéo sur la chaîne de la télévision choisie (2 capsules de la parentalité « préscolaire » pendant 8 semaines et 1 capsule de la parentalité « Education inclusive » pendant 8 semaines.

3- Appui technique aux enfants (notamment ESH) et cadres pédagogiques du MEN

Cet axe consiste à :

- Elaborer un répertoire des ressources numériques en se basant sur le schéma directeur du développement des ressources de l'OMaFoR-TICE ;
- Assurer un accompagnement en ligne des enseignants par l'organisation des webinaires sur des thématiques en relation avec le préscolaire et l'éducation inclusive ;
- Assurer un accompagnement des enseignants pour résoudre les problèmes techniques des ESH relatifs à l'usage des tablettes ;

La mise en ligne de la plateforme d'accompagnement nécessite les étapes suivantes :

- Proposition des thèmes des webinaires, des ressources et des tutoriels ;
- Organisation des réunions virtuelles avec la direction des curricula et l'UNICEF pour Validation des propositions ;
- Lancement de la plateforme et communication autour de cette solution informatique ;
- Elaboration d'un programme des webinaires pédagogiques et techniques ;
- Ajouter des activités de soutien technique pour la préparation des tablettes et leur usage par les enfants ESH et par les parents.